



Liberté - Egalité - Fraternité

MAIRIE  
DE  
**COGGIA**



20160

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

02A-212000905-20200710-05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/07/2020

COMMUNE DE COGGIA  
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du 04 JUILLET 2020  
N°02

**OBJET : Détermination du nombre d'Adjoints**

Date de la convocation :  
30/06/2020

L'an deux mille vingt, le samedi 04 juillet, à 18 heures, le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique ordinaire en Salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. COGGIA François, Maire.

Nombre de membres  
Composants l'Assemblée :  
15

ETAIENT PRESENTS : M. COGGIA François, Mme AIUTI Dominique, M. COGGIA Jean Dominique, M. AMPART Jean Claude, M. DANIELLI François, Mme PADRONA Françoise, Mme ANDREI Brigitte, Mme DELFINI Viviane, M. RAFFALLI Louis, M. CAVIGLIOLI Etienne, M. LAPORTE Bernard, M. SPADA Sébastien, M. CERVIOTTI Jean Louis, M. MALATESTA Ludovic, Mme BIFERALLI Martine

Nombre de Conseillers  
en exercice : 15

Nombre de membres  
présents : 15

Nombre de votants : 15

ETAIENT ABSENTS :

Quorum : 08

Secrétaire de séance  
M. COGGIA  
Jean Dominique

ABSENTS REPRESENTES :

**Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L 2122-2,  
Considérant que le conseil municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints appelés à siéger,  
Considérant cependant que ce nombre ne peut pas excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal,  
Considérant que ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 04 adjoints,  
Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,**

**Le conseil municipal décide, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :  
d'approuver la création de quatre (04) postes d'adjoints au maire.**

**Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme au registre.**

**Le Maire,**

**François COGGIA**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000905-20200710-05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/07/2020